



# MÉMOIRE DU CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

présenté à la

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET URBAIN ET L'HABITATION

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION

FEUILLE DE ROUTE MONTRÉALAISE EN  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2 mai 2023

Montréal 



# Le Conseil jeunesse de Montréal

---

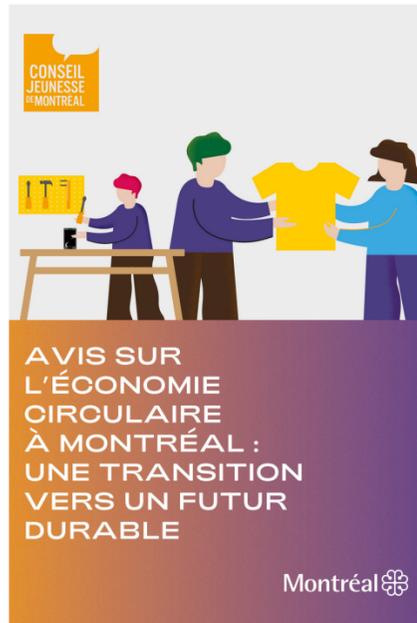
Instance consultative qui conseille le conseil municipal de la Ville de Montréal.

Composé de 15 membres âgé-es de 16 à 30 ans choisi-es pour refléter la diversité de la jeunesse montréalaise.

Effectue des recherches et formule des avis sur toute question relative aux préoccupations des jeunes.



# Recommandations du Mémoire tirées de précédents avis du CjM



Avis sur l'économie circulaire : une transition vers un futur durable



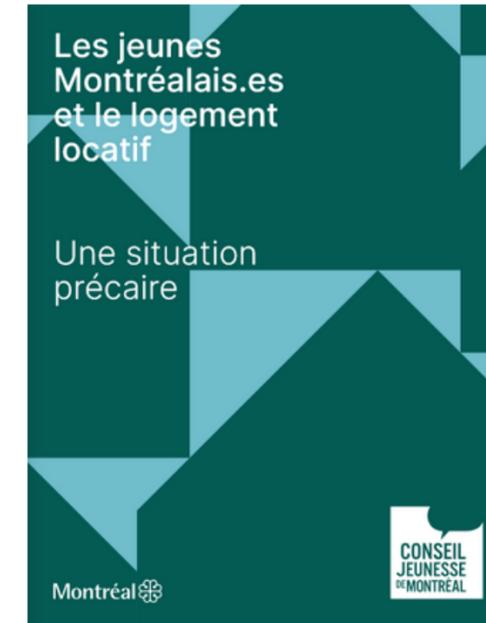
Avis sur l'utilisation des espaces vacants à Montréal : une perspective jeunesse



J'entreprends ma ville. Avis sur l'entrepreneuriat jeunesse



Avis sur la réalité montréalaise des jeunes Autochtones



Les jeunes Montréalais-es et le logement locatif : une situation précaire



Avis sur la mobilité des jeunes Montréalais-es de 17 à 30 ans

# Avis sur l'économie circulaire à Montréal: une transition vers un futur durable (2020)

- Présente les concepts clés de l'économie circulaire
- Démontre le potentiel de Montréal pour transitionner vers l'économie circulaire
- Expose les freins ainsi que les obstacles à dénouer
- Offre l'exemple de trois métropoles activement engagées en matière d'économie circulaire : Amsterdam, Paris et Séoul
- Formule 10 recommandations à la Ville de Montréal

CONSEIL  
JEUNESSE  
DE MONTRÉAL



AVIS SUR  
L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE  
À MONTRÉAL :  
UNE TRANSITION  
VERS UN FUTUR  
DURABLE

Montréal 

# Constats de l'Avis sur l'économie circulaire : une transition vers un futur durable (2020)

Pas de vision bien définie et intégrée, ni de plan ou de feuille de route en matière d'économie circulaire.

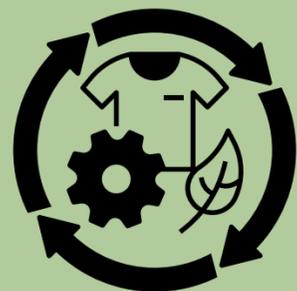
Rigidité du cadre réglementaire et législatif auxquels sont soumis les acteurs et actrices du développement économique.

Enjeu de la mise en réseau des acteurs et actrices.

Absence de portrait des flux et gisements de matières disponibles sur le territoire de Montréal.

## Quelques recommandations du CjM dans le cadre de cette consultation

### Avis sur l'économie circulaire à Montréal : une transition vers un futur durable (2020)



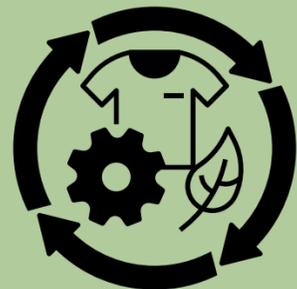
Que la Ville de Montréal mette sur pied un vaste chantier sur l'économie circulaire dont la première étape consistera à réaliser les états généraux de cette économie. Toutes les forces vives de Montréal seront invitées à prendre part à cet exercice et à s'interroger sur le déploiement des différentes stratégies de circularité dans leur secteur d'activité.



Que la Ville de Montréal élabore un plan intégré et transversal en matière d'économie circulaire, accompagné d'une feuille de route, d'objectifs et d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer le déploiement des actions. Pour ce faire, la Ville devra intégrer les différentes stratégies de circularité à toutes ses directions et encourager les entreprises et les entrepreneures à faire de même. Ce plan devra donc s'adresser à tous les acteurs et être encouragé par une approche « d'apprentissage par la pratique ».

## Avis sur l'économie circulaire à Montréal: une transition vers un futur durable (2020)

---



Que la Ville de Montréal développe et mette en ligne une plateforme permettant de mettre en lien les acteurs et la matière disponible.



Que la Ville de Montréal centralise les actions en matière d'économie circulaire entre les mains de la mairesse ou d'un-e élu-e responsable afin que l'économie circulaire soit au centre de toutes les prises de décision. Une commission permanente du conseil pourra être mandatée pour assurer le suivi annuel du déploiement de l'économie circulaire.



Que la Ville de Montréal et les arrondissements procèdent à une révision de leur réglementation afin de favoriser l'intégration de pratiques circulaires, et ce, tout spécialement en ce qui concerne les approvisionnements, le zonage du territoire, les grands projets d'infrastructures ainsi que les secteurs de la construction, de l'habitation et de l'alimentation.



Que la Ville de Montréal agisse en propriétaire exemplaire et se dote d'une politique municipale qui priorise la prise en charge des bâtiments patrimoniaux vacants et sous-utilisés avant d'en louer ou d'en construire des nouveaux.



Que la Ville de Montréal établisse des priorités claires et transparentes sur le sujet de l'utilisation transitoire des bâtiments et terrains vacants ou sous-utilisés afin de produire un guide ou une boîte à outils, facilement compréhensible et axé sur des images, pour encourager une culture de transition pour les espaces vacants à Montréal portée par une diversité d'intervenant.es, y compris les jeunes.

**Avis sur l'utilisation des  
espaces vacants à  
Montréal : une  
perspective jeunesse  
(2017)**

---





Que la Ville de Montréal s'engage à réduire les freins administratifs, réglementaires et techniques directement reliés à l'émergence et à la mise en place des usages transitoires à Montréal, en mettant de l'avant des actions telles que:

- Faciliter l'accès aux mesures compensatoires et créer un cadre de mise aux normes destiné aux usages transitoires.
- Faciliter l'accès à des permis d'occupation transitoire et étudier la notion du zonage temporaire pour favoriser le dynamisme des sites en transition, en complémentarité avec le plan d'urbanisme.
- Formaliser un modèle de convention d'occupation temporaire des lieux publics avec l'objectif d'assurer une équité entre les rôles et les responsabilités de la Ville et ceux d'usagers et usagères temporaires, y compris les jeunes. Consolider des partenariats afin d'élargir et rendre plus compréhensibles les polices d'assurance disponibles aux organismes et individus œuvrant dans des espaces publics.
- Commander une étude indépendante afin de définir les risques réels, plutôt que les risques perçus, de la contamination des terrains et des bâtiments à Montréal dans le but d'encourager des solutions de décontamination, et ce, par des partenariats innovants entre les administrations publiques, les propriétaires et la société civile.

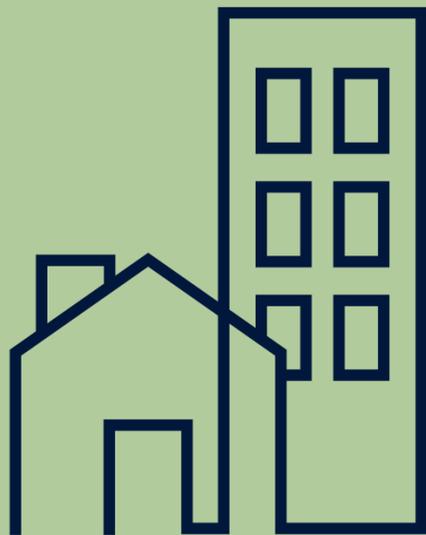
**Avis sur l'utilisation des  
espaces vacants à  
Montréal : une  
perspective jeunesse  
(2017)**

---



## Les jeunes Montréalais-es et le logement locatif : une situation précaire (2021)

---



Que la Ville de Montréal étudie le potentiel de la sous-occupation des logements à Montréal et assure un suivi des terrains, bâtiments et locaux vacants pouvant faire l'objet d'une revalorisation prioritaire pour la création de logements abordables.

# MERCI !

---



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@cjmtl



@conseiljmtl



@cjmtl



cjm@montreal.ca